

**MAIRIE
DE
BANDOL
83150**

SERVICE : POLICE MUNICIPALE

ARRETE DU MAIRE

N° **274**

TEMPORAIRE

**TRAVAUX POUR POSE RÉSEAU ENEDIS
ALLÉE DES ALOUETTES - AVENUE DES MÉSANGES
AVENUE DES MOUETTES
ENTREPRISE VRTP**

PROROGATION

NOUS, Jean-Paul JOSEPH, Maire de Bandol,
VU le code de la route,
VU le code de la voirie routière,
VU le code général des collectivités territoriales,
VU l'arrêté ministériel du 20 Octobre 2008 relatif à la signalisation temporaire,
VU notre arrêté n°92 du 17 Février 2015 réglementant la circulation routière, le stationnement et ses modificatifs,
VU notre arrêté n°1178 du 19 Décembre 2024 relatif aux travaux cités en entête,
VU la demande de prorogation du 26 Février 2025 de Mme Ducant – Assistante Administrative Tél : 09.60.47.57.71 pour M. MOLLET Gregory Tél : 06.70.82.65.19 entreprise VRTP – sise : Z.I. LES FERRAGES – 83170 TOURVES (**courriel : vrtp.sud@gmail.com**),
CONSIDÉRANT qu'il nous appartient de prendre toutes les mesures de sécurité à l'occasion des travaux cités en objet.

– A R R E T O N S –

ARTICLE 1° : LES MESURES DE NOTRE ARRÊTÉ N°1178 DU 19 DECEMBRE 2024
concernant les travaux d'ouverture de chaussée pour la pose d'un réseau ENEDIS à hauteur du transformateur EDF : Allée des Alouettes, Avenue des Mésanges et des Mouettes jusqu'au n°220 :

SONT PROROGÉES JUSQU'AU MERCREDI 30 AVRIL 2025

ARTICLE 2° : Le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulon - 5, rue Racine - BP. 40510 - 83041 TOULON CEDEX 09 ou par l'application informatique «Télérecours – Citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

ARTICLE 3° : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commissaire de la Police Nationale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié selon la législation en vigueur.

Fait à Bandol, le **27 FEV. 2025**



Jean-Paul JOSEPH,
Maire de Bandol.

Pour le Maire
Valérie BOURON
1ère Adjointe
Déléguée à la Sécurité

Réf. : AP/NM.

Hôtel de Ville – 83150 BANDOL – Téléphone : 04 94 29 12 30